

Accès aux ressources halieutiques et place de la pêche dans l'économie rurale

Introduction

On estime que Madagascar possède approximativement 4.500km de côtes avec 177.000km² de plateau continental et une zone économique exclusive de 1.000.000km². Etant donné cette situation géographique de Madagascar, il apparaît évident que la pêche constitue une importante source de revenu pour certaines communes des régions côtières. Ce chapitre fournit une documentation statistique sur la situation de la pêche sur la base du Recensement des Communes de 2001⁵.

1. Accès et transport par voie d'eau à Madagascar

a. Treize pour cent des communes malgaches sont en bordure de mer, 40 % ont accès à un lac et 87% ont accès à une rivière.

Le tableau 3.23 montre le nombre important de communes qui ont accès aux ressources en eau à Madagascar : 13% des communes se trouvent en bordure de la mer, 40% ont accès à un lac, et 87 % déclarent avoir accès à une rivière. La province d'Antananarivo est la seule province de Madagascar entourée par des terres, sans accès à la mer. Le plus grand nombre de communes qui sont situées en bordure de mer se rencontre dans la province d'Antsiranana. Il y a nettement moins de diversité quant à l'accès des communes aux lacs et aux rivières. Toutefois, presque les trois quarts des communes dans la province de Mahajanga déclarent avoir accès à un lac.

Tableau 3.23. Pourcentage de communes ayant accès à la mer, à des lacs et à des rivières (%)

Province	En bordure de mer	Accès à des lacs dans la Commune	Accès à des rivières dans la Commune
Antananarivo	0	35	80
Fianarantsoa	8	26	92
Toamasina	18	43	94
Mahajanga	16	74	89
Toliara	17	39	80
Antsiranana	37	34	82
Madagascar	13	40	87

Source : Recensement des Communes, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001

b. Environ 14% des communes doivent se servir des voies d'eau pour transporter des marchandises vers ou à partir d'un centre urbain primaire pendant la saison des pluies ; ce pourcentage diminue à 9% durant la saison sèche.

Le tableau 3.24 montre dans quelles mesures les communes dépendent du transport par voie d'eau pour le transport des biens et marchandises à destination de leurs communes, ou vers d'autres communes. Autour de 9% et 14% des communes utilisent une pirogue ou un bateau à un moment ou à un autre du trajet pour transporter des marchandises durant la saison sèche et pendant la saison des pluies, respectivement. Ce pourcentage est particulièrement élevé dans la province de Mahajanga durant la saison pluvieuse avec 47% des communes, comparé à 13% seulement durant la saison sèche. Ceci s'explique par l'état de la Route Nationale 6 reliant la province de Mahajanga à celle d'Antsiranana, non praticable en saison des pluies. La carte 3.7 montre ainsi les communes qui dépendent du transport par voie d'eau. Il ressort que les communes dans la partie nord du pays dépendent beaucoup du transport par voie d'eau des biens et marchandises pendant la saison des pluies.

⁵ L'interprétation des chiffres présentés dans ce chapitre doit toutefois être faite avec une certaine précaution car les moyennes communales peuvent donner un point de vue différent de celui des moyennes pondérées qui tiennent compte de l'importance de l'ensemble des activités de pêche d'une commune particulière. En conséquence et dans la mesure du possible, nous compléterons les résultats du Recensement des Communes avec les statistiques officielles du gouvernement sur le secteur pêche.

Tableau 3.24. Pourcentages de communes qui utilisent les voies d'eau pour le transport des biens et marchandises au départ et à destination des grandes villes

Province	Saison sèche	Saison des pluies
Antananarivo	0,3	0,7
Fianarantsoa	6,9	6,6
Toamasina	22,9	22,4
Mahajanga	13,0	46,9
Toliara	5,4	8,3
Antsiranana	7,9	11,1
Madagascar	8,7	14,3

Source : Recensement des Communes, Programmes Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001

2. Importance de la pêche dans l'économie malgache

a. Avec des recettes d'environ 160 millions d'USD par an, les produits de la pêche constituent une source importante de recettes en devises pour le pays. Au cours de l'année 2000, les produits de la mer ont représenté environ 11% du total des recettes d'exportation.

Les crevettes à elles seules comptent pour 73% de ces recettes. D'autres produits marins importants pour l'exportation sont : le thon en boîte (15,7%), les poissons à ailerons (5,5%), la langouste (1,8%) et les pieuvres (1,0%). La production de crevette a augmenté de plus de 30% de 1997 à 2001. Différents systèmes de production ont contribué à une production totale de 17.305 tonnes en 2001. Ces systèmes de production comprennent la pêche industrielle (45%), la pêche artisanale (2%), la pêche traditionnelle (20%) et l'aquaculture (31%). Bien que la branche crevettière soit importante pour la croissance économique globale du secteur primaire, les recettes en devises et les recettes fiscales, ce sous-secteur crée relativement peu d'emplois et par conséquent ne constitue pas un modèle indiqué pour la réduction de la pauvreté (Banque Mondiale, 2003).

Dans l'optique de réduction de la pauvreté, c'est surtout le secteur de la pêche traditionnelle qui est concerné. Le nombre de pêcheurs traditionnels des régions côtières est estimé à 40.000. Ils utilisent un total d'environ 20.000 pirogues (Banque Mondiale, 2003). La pêche est également importante dans les régions des lacs continentaux tels que le lac Alaotra, le lac Itasy et les lacs autour de Mahajanga. En termes de production, la pêche traditionnelle occupe la première place en 2001 en fournissant environ les trois quarts de la production totale de la pêche maritime. Globalement toutefois, le secteur de la pêche traditionnelle semble en stagnation, voire en déclin si l'on tient compte du nombre d'embarcations de pêche, et des tendances de la production et de la commercialisation des produits-clés (Banque Mondiale, 2003).

b. Moins de 1% de la population totale du pays travaille essentiellement dans le secteur pêche. Toutefois, certaines régions dépendent beaucoup plus de cette activité que d'autres. Ce pourcentage est estimé à 3% et 1% dans les provinces de Mahajanga et Toliara respectivement.

On estime que la pêche fournit environ 62.000 emplois directs et 218.000 emplois indirects dans le pays (Banque Mondiale, 2003). Le tableau 3.25 montre l'importance de la population qui travaille principalement dans le secteur pêche d'après les estimations des groupes cibles communaux du Recensement des Communes de 2001. Compte tenu du poids de la population vivant de la pêche dans certains villages, la moyenne est plutôt élevée. Cependant, moins de 50% des communes ont des pêcheurs. En particulier, les provinces de Mahajanga et Toliara montrent une très forte dépendance vis-à-vis des activités de pêche. Il faut noter que d'autres provinces côtières, telle celle de Toamasina, dépendent moins des activités de la pêche. Toutefois, la forte houle sur la côte Est de l'île nécessite l'usage de bateaux de pêche plus puissants pour tenir en mer mais les moyens d'en acquérir manquent souvent aux pêcheurs.

Transport par voie d'eau

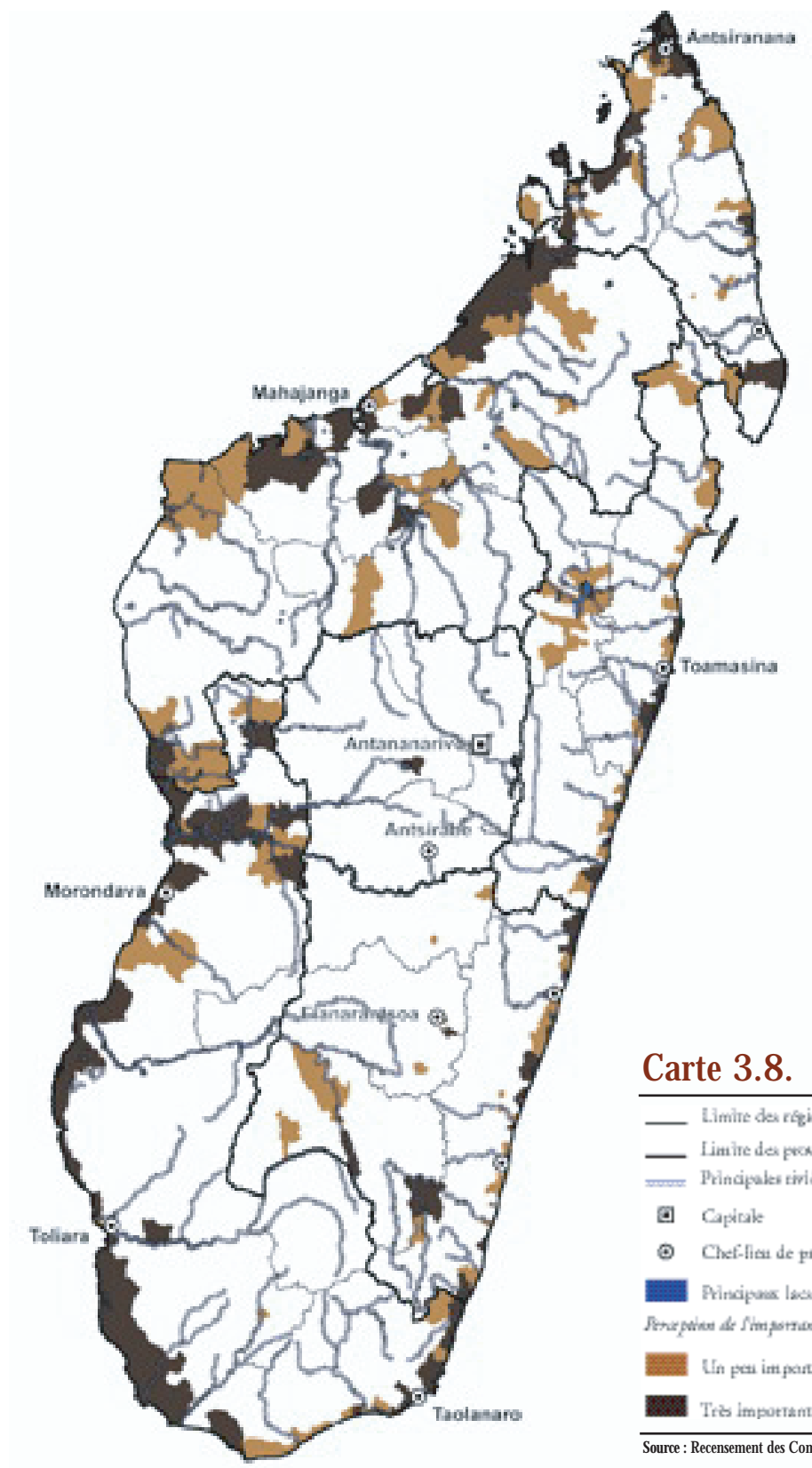


Carte 3.7.

- Limite des régions selon BADR
- Limite des provinces
- Principales rivières
- ▣ Capitale
- ⊙ Chef-lieu de province et centre urbain primaire
- Communes qui utilisent les voies d'eau pour le transport des marchandises

Source : Recensement des Communes 2001, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT

Importance du secteur pêche



Carte 3.8.

- Limite des régions selon BADR
- Limite des provinces
- Principales rivières
- ⊠ Capitale
- ⊙ Chef-lieu de province et centre urbain primaire
- Principaux lacs
- Perceptions de l'importance du secteur pêche comme source de revenus*
- Un peu importante
- Très importante

Source : Recensement des Communes 2001, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT

Tableau 3.25. Pourcentage de la population qui travaille principalement dans le secteur pêche d'après l'évaluation des groupes cibles communaux

Province	Moyenne	Médiane
Antananarivo	1	0
Fianarantsoa	3	0
Toamasina	3	0
Mahajanga	10	3
Toliara	8	1
Antsiranana	5	0
Madagascar	4	0

Source : Recensement des Communes, Programmes Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001

Le pourcentage de communes qui déclarent que la pêche est importante comme source de revenu est le plus élevé dans les provinces de Mahajanga, Toliara et Antsiranana (Tableau 3.26 et Carte 3.8). Sur le plan national, 16% des communes estiment que le revenu des activités de la pêche est 'très important', ou du moins 'assez important'.

Tableau 3.26. Importance du secteur de la pêche en termes de revenu dans la commune, d'après estimation des focus groupes communaux (100% = Total)

Province	Très important	Un peu important	Assez important	Pas important
Antananarivo	1	1	22	76
Fianarantsoa	4	7	32	57
Toamasina	3	16	19	61
Mahajanga	9	15	34	42
Toliara	14	9	20	57
Antsiranana	15	14	13	58
Madagascar	7	9	24	59

Source : Recensement des Communes, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001

3. Les principaux problèmes du secteur de la pêche

a. Dans la pratique, il existe peu de réglementations effectives. L'exploitation des ressources halieutiques subit ainsi la situation d'accès libre.

Le tableau 3.27 fournit des statistiques sur les règles qui régissent l'accès aux ressources halieutiques. L'accès libre est la pratique courante. Seuls 15%, 10% et 21% des communes qui ont accès à ce type de ressources déclarent que l'accès à la mer, aux lacs et aux rivières est réglementé.

Tableau 3.27. Règles d'accès aux ressources halieutiques (en % de communes)

	Mer	Lacs	Rivières
Accès réglementé pour tous	15	10	21
Accès ouvert aux habitants de la commune uniquement	10	9	11
Accès libre	75	82	68
Total	100	100	100

Source : Recensement des Communes, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001

b. Des signes laissent présumer que la vie des pêcheurs s'est dégradée à cause de la chute du rendement en poissons d'une part, et de leur manque de moyens pour l'acquisition de bateaux de pêche appropriés, d'autre part.

La pêche en eau douce, importante source locale de protéines, ne fait pas spécialement l'objet d'un système de gestion particulier des ressources. En outre, elle a souffert de l'exploitation à outrance qui a fait baisser les rendements. Ainsi, par exemple, le rendement de la pêche au lac Alaotra a chuté, passant de 3.000 tonnes en 1990 à 700

tonnes en 2000. Les rendements ont encore baissé consécutivement à l'érosion et à l'introduction d'espèces de poisson carnivore (Banque Mondiale, 2003).

A la fin des années 90, une pêche maritime intensive à l'aide des bateaux avec équipement moderne a provoqué une baisse significative des stocks de poissons. La production de poisson a été ainsi en baisse pendant plusieurs années à cause de cet amenuisement des stocks. Par exemple, la production de crevette suivant la méthode traditionnelle a baissé de 50% à la fin des années 1990. Ce qui a conduit le Ministère de la Pêche à en appliquer par arrêté la suspension de la pêche en 1999. Actuellement, l'accès est réglementé au moyen d'un système de délivrance de licence de pêche par bateau (Banque Mondiale, 2003). Cependant, on estime que les ressources marines à fort rendement monétaire (langouste, requins, mollusques, poisson à aileron et concombre de mer) sont encore surexploitées.

De plus, le secteur de la pêche traditionnelle en mer est caractérisé par l'absence d'innovations autre que les pirogues à voile et à balancier. On estime qu'il existe moins de 100 petits bateaux de pêche à moteur à Madagascar. Les pêcheries de petite taille font face à une crise due au manque de bateaux de pêche maritime qui tiennent convenablement en mer, car les arbres assez grands pour servir de mât commencent à se raréfier. En conséquence, les pêcheurs construisent des bateaux plus petits et moins adaptés à la pêche en mer, avec des équipages réduits et une gamme limitée de poissons, qui aboutit à une pression de plus en plus grande sur l'exploitation des ressources côtières (Banque Mondiale, 2003).

c. La pollution ne semble pas encore constituer de problème majeur actuellement.

Une dernière question concerne l'importance des problèmes de pollution de la mer, des lacs et des rivières telle que perçue par les focus groups communaux. Tandis que la plupart des communes déclarent qu'il n'y a pas de problèmes de pollution, moins de 10% des communes ayant accès à la mer et aux lacs ont déclaré que des problèmes de pollution existent.

d. Les communautés de pêcheurs se caractérisent par un fort capital social. Les organisations de pêcheurs sont présentes dans 8 % des communes.

Cent-douze communes de Madagascar ont déclaré qu'il existe une organisation de pêcheurs à leur niveau. On estime que 15.500 pêcheurs sont membres d'une organisation. Ceci sous-entend qu'environ un tiers des pêcheurs sont membres d'une organisation professionnelle. Les pêcheurs semblent par conséquent être beaucoup mieux organisés que les agriculteurs.

Conclusion

Entouré par la mer, Madagascar compte un nombre important de communes dépendant du secteur de la pêche pour l'alimentation de leur population. C'est le cas spécialement des provinces de Toliara et de Mahajanga. Les problèmes principaux du secteur de la pêche sont respectivement l'importante baisse de la production de poisson, le problème posé par l'accès libre à la pêche, et en dernier lieu le manque de moyens pour l'acquisition de bateaux de pêche plus adaptés pour les pêcheurs. Toutefois, il faut une identification précise et juste des problèmes car modernité et performance dans ce secteur rimeraient d'une façon ou d'une autre avec pression accrue sur les ressources sans une gestion saine et rationnelle de l'exploitation.

Références bibliographiques

Banque Mondiale (2003). Revue du secteur agricole et de l'environnement.